

BPJEPS

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
SPÉCIALITÉ "ÉDUCATEUR SPORTIF", MENTION "ÉQUITATION"

Prochaines sessions :

- Formation en 1 an : 30/08/2027 au 27/08/2028
- Formation 2 ans : 30/08/2027 au 29/07/2029

Inscriptions CFA du 01/03/27 au 18/07/27

Tests de sélection CFA (si nécessaire): 10/07/2026, 31/07/2026

Diplôme de niveau 4 (Bac) enregistré
au RNCP sous le code RNCP40034.

Date d'enregistrement : 30-11-2024

Date d'échéance : 29-11-2029



OBJECTIFS

Cette formation vise à former des professionnels capables d'encadrer et d'animer des activités équestres. C'est un diplôme de niveau 4 reconnu par le ministère du travail. Les missions d'un BPJEPS sont les suivantes :

- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers
- Participer au fonctionnement de la structure équestre
- Promouvoir les activités équestres

DURÉE ET RYTHME DE LA FORMATION



Apprentissage

Parcours en **1 an** : 563 heures de formation au CFA et minimum 875 heures en entreprise

Parcours en **2 ans** : 738 heures de formation au CFA et minimum 2345 heures en entreprise



3 jours en entreprise / jeudi et vendredi au CFA



Initial

Parcours en **1 an** : 563 heures de formation au CFA et 450 heures de stage en entreprise



Présence jeudi et vendredi au CFA

La formation peut être adaptée en tenant compte des compétences déjà acquises.

PREREQUIS

- Etre âgé de minimum **18 ans**
- Etre titulaire du **Galop 7**
- Etre titulaire d'un diplôme de **secourisme** (PSC1 ou AFPS)
- Etre en possession un **certificat médicale** de "non contre indication à la pratique et l'enseignement de l'équitation datant de moins d'un an à l'entrée en formation
- Etre en possession de l'attestation de réussite des **Tests d'Exigences Préalables (TEP)** ou justifier d'une équivalence

TESTS D'EXIGENCES PREALABLES

Les tests d'exigences préalables sont communs à tous les BPJEPS spécialité "éducateur sportif" mention "Equitation", proposés en France, et sont obligatoires pour entrer en formation.

Epreuves :

- Travail sur le plat : reprise de dressage
- Saut d'obstacles : parcours à 100cm
- Travail à pied : parcours en longe

MODALITES D'ACCES

Une réponse est transmise par mail sous un mois après le premier contact.

Si le dossier est retenu, le candidat est convoqué à un **test écrit** et un **entretien de motivation**.

Un pré-entretien avec le directeur permet d'évaluer l'adéquation entre la formation et le projet professionnel.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Théorie : interventions de professionnels du secteur.

Pratique : immersion en structure équestre pour analyser et améliorer la pratique.

Suivi : feuille d'émargement, rendez-vous tuteur/entreprise, formation en 5 périodes.

Moyens techniques : cours en présentiel et supports théoriques en ligne.

Moyens pédagogiques : cours théoriques, exercices, mises en situation, études de cas et pratique équestre.

SUIVI ET INDIVIDUALISATION

Un suivi individualisé est assuré tout au long du parcours : positionnement en début de formation et adaptations du parcours au besoin, entretiens de suivi avec entreprise et des entretiens/évaluations en fin de période.

PROGRAMME

- **BLOC 1** : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- **BLOC 2** : valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation
- **BLOC 3** : concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure
- **BLOC 4** : assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres

EVALUATIONS

BC 1 : Production d'un dossier, soutenance orale, puis échange avec le jury.

BC 2 : Production de support(s) de promotion, soutenance orale, puis échange avec le jury.

BC 3 : Préparation et conduite d'une séance d'équitation, Conception d'un cycle de formation, Soutenance orale et échange avec le jury

BC 4 : *Prérequis à l'examen : épreuve de dressage, parcours de CSO et maîtrise en extérieur et terrain variés/ Cas pratique tiré au sort et entretien avec le jury, Evaluation et travail monté d'un équidé, séance commentée, échange avec le jury.*

Les 4 blocs doivent être validés pour l'obtention du diplôme, possibilité de les valider au rattrapage.

Cette formation est certifiée par le **Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative**.

Appréciation des résultats : validation par le diplôme .

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Contrats d'apprentissage ou de professionnalisation : prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

Coût annuel de formation pour un financement personnel : 9 900,00€ TTC. Paiement comptant ou mensuel. Finançable en partie par CPF

DEBOUCHES

Le titulaire du BPJEPS peut entrer directement dans la vie active et enseigner l'équitation.

Poursuite d'étude possible : CS Education et travail des jeunes équidés / DEJEPS .

ACCESSIBILITE

Le CFA des Deux Rives accueille les personnes en situation de handicap et étudie chaque demande individuellement. En cas d'impossibilité d'adaptation, une orientation vers un organisme spécialisé est proposée.

INFOS & CONTACT

CFA Centre Equestre Des Deux Rives

1 Rue des Cavaliers - 67000 Strasbourg

03 68 71 06 12 - 06 77 17 75 02

formation@centre-equestre-des-deux-rives.com

Accessible en bus (ligne 2, arrêt Cirque – Centre Equestre), en tram (Tram D), en voiture (parking gratuit), à vélo (arceaux).



www.centre-equestre-des-deux-rives.com



@cfa_des_deux_rives



CFA Centre Equestre Des Deux Rives



cfa.des.deux.rives